

## LA SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE ET LES HOPITAUX TERRITORIAUX <sup>1</sup>

Depuis sa fondation en 1905 la Société de la Croix-Rouge en Grande-Bretagne s'est appliquée à fonder des comités dans les comtés et les grandes villes, en vue de préparer l'œuvre de secours en cas de guerre et d'éviter les flottements et les gaspillages qu'entraîne l'absence d'organisation.

Ces comités ont été créés un peu partout, jusqu'en Ecosse et en Irlande, et des branches ont même été fondées au Canada et à la Nouvelle-Zélande.

Ils ont trouvé une excellente occasion d'exercer leur activité lors de l'établissement des hôpitaux généraux de l'armée territoriale. Les comités de la Croix-Rouge peuvent empêcher que ces hôpitaux n'existent que sur le papier et peuvent contribuer à se faire des auxiliaires réels et efficaces pour le service de santé. Il y a lieu d'abord de choisir un emplacement convenable qui puisse toujours être utilisé en cas de besoin ; ce choix ne peut être fait qu'en tenant compte de toutes les exigences de l'hygiène et de la commodité d'accès. Ces hôpitaux temporaires revêtiraient la forme des tentes-baraques. Il faut en outre prendre des mesures pour pouvoir fournir rapidement ces hôpitaux de tout le matériel et des médicaments nécessaires. Le comité aura aussi à s'assurer du personnel médical et sanitaire sur lequel il sera indispensable de pouvoir compter en cas de besoin. Une autre tâche pour lui sera de prévoir l'évacuation et le transport des blessés afin d'éviter l'encombrement et les graves inconvénients en résultant pour les blessés, et avoir un plan tout prêt pour l'installation de stations de rafraîchissement et de repos au cours du transport.

C'est en vue de cette collaboration et de l'aide que la Croix-Rouge peut apporter aux hôpitaux généraux du territoire, qu'un accord à cet effet est intervenu entre le Conseil de l'armée et la Société de la Croix-Rouge. Cet accord, utile à l'armée, ne peut que profiter directement à la Croix-Rouge en la faisant connaître et en la rendant plus populaire.

---

<sup>1</sup> D'après *Red Cross and Ambulance News*, août 1908.